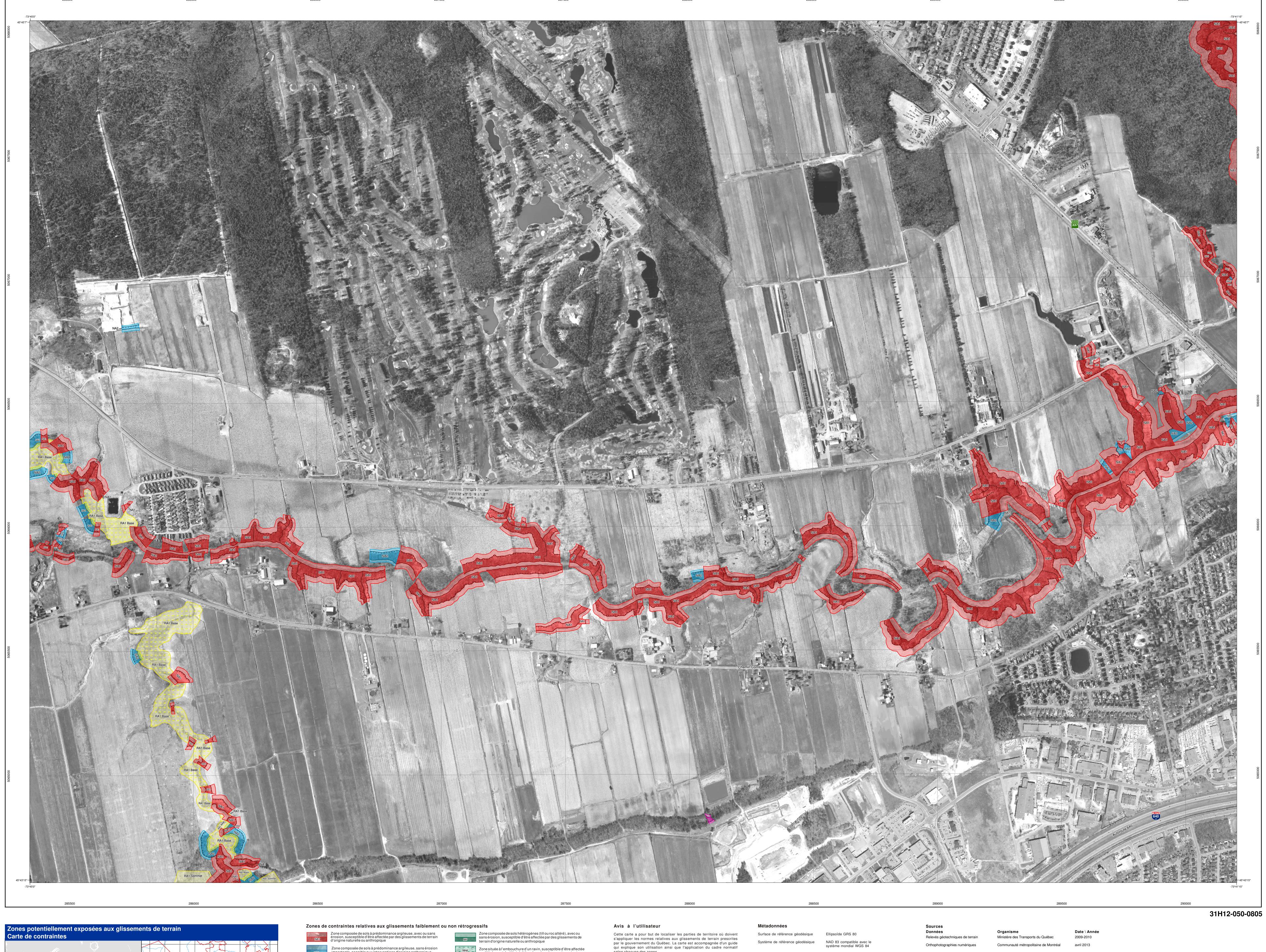
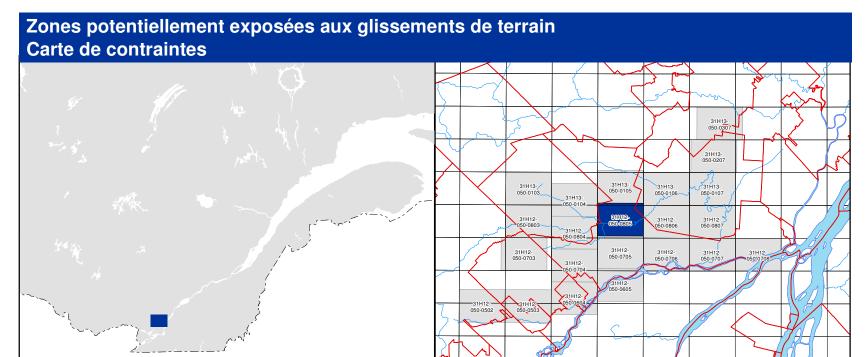
Rivière Mascouche





Rivière Mascouche

31H12-050-0805

Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique Zone composée de sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine susceptible a en e ancodes paraturelle ou anthropique

Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique

Note: Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs Zone composée de sols à prédominance argileuse, située généralement au sommet des talus, pouvant être emportée par un glissement de terrain de grande étendue Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet

Zone située à l'embouchure d'un ravin, susceptible d'être affectée par l'étalement de débris hétérogènes lors de crues importantes Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être réactivé par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique Sommet de talus ----- Base de talus

Limite du relevé lidar aéroporté

Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue

selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou de l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 8 Projection cartographique

Longitude d'origine (méridien central) 73°30' ouest Latitude d'origine (équateur) X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre Coordonnées d'origine Facteur d'échelle

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres) 0 50 100 200 300 400 500 m

Hypsométrie de référence par relevé lidar aéroporté

Ministère des Transports du Québec

13 novembre 2007

Réalisation Production : Ministère des Transports du Québec Direction du laboratoire des chaussées Service de la géotechnique et de la géologie Version 2.0 (avril 2015) © Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2° trimestre 2015